



15ème législature

Question N° : 486	De Mme Bérengère Poletti (Les Républicains - Ardennes)	Question écrite
Ministère interrogé > Agriculture et alimentation		Ministère attributaire > Agriculture et alimentation
Rubrique > agriculture	Tête d'analyse > Redonner de la compétitivité au secteur agricole	Analyse > Redonner de la compétitivité au secteur agricole.
Question publiée au JO le : 08/08/2017 Réponse publiée au JO le : 31/10/2017 page : 5287 Date de signalement : 24/10/2017		

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti interroge M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la nécessité de redonner de la compétitivité au secteur agricole. Aujourd'hui, les voyants de perte de compétitivité de l'agriculture sont au rouge : perte de parts de marché, recul des positions françaises, retard d'investissement, crises à répétitions dans les exploitations agricoles. Les professionnels du secteur appellent au lancement d'un plan national d'investissement agricole (PNIA) destiné au financement des investissements des exploitations agricoles, afin de répondre aux besoins de modernisation de l'agriculture française. Aussi, elle souhaite connaître son analyse sur ce sujet et les propositions du Gouvernement pour redonner de la compétitivité au secteur agricole.

Texte de la réponse

Aujourd'hui et depuis 2015, les aides aux investissements dans les exploitations agricoles sont accordées dans le cadre du plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles. Ce dispositif est décliné dans chaque programme de développement rural régional dont les régions sont autorités de gestion, afin de garantir un soutien. La modernisation des élevages, la double performance dans le secteur végétal, l'amélioration de la performance énergétique et la démarche agro-écologique constituent les quatre priorités des financeurs, l'État, l'Union européenne via le fonds européen agricole pour le développement rural, les conseils régionaux, les agences de l'eau et les conseils départementaux. L'enveloppe annuelle de crédits publics consacrés atteint actuellement 350 millions d'euros par an pour la période 2015-2017, tous financeurs confondus. Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation reste le principal cofinanceur avec 85 millions d'euros de crédits nationaux mobilisés, dont 30 millions d'euros mobilisés dans le cadre du plan de soutien à l'élevage. Le bilan de l'accompagnement pour 2015-2016 est positif car les montants d'aide par projets ont augmenté par rapport à l'ancienne programmation. Dans un contexte de crise pour plusieurs filières, les projets d'investissements pour la modernisation restent élevés avec un nombre constant de dossiers soutenus (près de 9 000). La question de l'accompagnement des exploitations agricoles pour préparer l'avenir fera l'objet de propositions dans le cadre de l'atelier 14 des états généraux de l'alimentation, qui permettront de préciser le volet agricole du grand plan d'investissement de 50 milliards d'euros annoncé par le Président de la République.